

### LA UNE **Ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier**

Smic, prime de précarité, allocations familiales, repas pour les étudiants boursiers, remboursement des aides auditives, impôts, taxe d'habitation, tarifs du gaz, prix des timbres, soldes, bonus écologique et prime à la conversion, marquage des vélos, réforme des aides au logement, Brexit... Retrouvez [dans ce dossier une sélection des nouveautés](#) qui se mettent en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.



### SANTÉ

#### **Covid-19 : ce qu'il faut savoir**

[Couvre-feu dès 18 h](#) dans certains territoires où les indicateurs épidémiologiques sont les plus mauvais.

[Pourquoi l'Est de la France](#) est-il le plus touché ?

Pourquoi faut-il prendre les [indicateurs épidémiologiques](#) de la fin de l'année 2020 avec des pincettes ?

#### **La vaccination : où ? quand ? comment ?**

La campagne de vaccination commence ! En janvier et février 2021, les résidents et les soignants en établissements seront les premiers vaccinés (soit 1 million de personnes). En mars, la campagne concernera les autres seniors de plus de 65 ans et les professionnels de santé et du médico-social de plus de 50 ans atteints de pathologies (14 millions de personnes ciblées). Au printemps, la vaccination sera destinée au reste de la population française. La vaccination sera gratuite, pas obligatoire. 1,5 milliard d'euros sont consacrés à cette campagne dans le budget 2021 de la Sécurité sociale. 200 millions de doses ont été achetées en France. Le vaccin nécessitera 2 injections.

Le 3 décembre 2020, une enquête Ifop Fiducial, menée auprès de 1 003 personnes, indiquait que seuls 39% des Français avaient l'intention de se faire vacciner. A titre de comparaison en Europe : les Allemands y étaient prêts à 79%, les Britanniques à 69%, les italiens à 65%. Le taux se situait à 64% aux Etats-Unis. [Quelles sont les causes de cette défiance et les pistes à creuser pour rétablir la confiance ?](#)

#### **Et la grippe dans tout ça ?**

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté en octobre et se prolonge jusqu'au 31 janvier 2021. L'augmentation du taux de vaccination des personnes à risque de grippe sévère, notamment les personnes âgées, et des professionnels intervenant de façon régulière et prolongée avec des personnes à risques de grippe sévère constitue un enjeu de santé publique majeur dans le contexte épidémique actuel. La liste des catégories de personnes à risque de grippe sévère figure dans le calendrier des vaccinations. Elle est confirmée dans [l'avis de la Haute autorité de santé relatif au maintien de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2020/2021 dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 en France](#). La grippe, ne l'oublions pas ou elle se rappellera à nous !

## Crise sanitaire : aides mobilisables par les associations

Un tableau des aides que les associations peuvent mobiliser en cette période de crise sanitaire a été réalisé par Le Mouvement associatif. Le document est structuré en deux onglets, l'un portant sur les aides nationales, l'autre sur les aides régionales. Tout d'abord les aides nationales : Il peut s'agir par exemple de dispositifs concernant les activités de services aux familles, comme des services de médiation familiale, des relais Assistantes Maternelles (RAM), des services de médiation. Le dispositif d'assouplissement des procédures offert par de nouveaux textes figure également parmi les aides aux associations. Il s'agit par exemple des règles de la commande publique. Les aides régionales : Ces aides, classées par région administrative, portent par exemple sur des prêts à taux 0 pour les associations ayant des besoins de trésorerie non couverts par un financement bancaire. Voir les détails dans le [document joint](#) indiquant notamment les conditions d'éligibilité.

### Protéger les enfants du tabac

Près d'un jeune sur 4 à 17 ans fume chaque jour et plus de 200 000 adolescents tombent chaque année dans le piège du tabagisme. La consommation de tabac chez les adolescents est une préoccupation majeure pour les parents. Pour les aider, l'Unaf et le Comité national contre le tabagisme (CNCT) éditent le guide parents "[Protéger mon enfant du tabac : comment faire ?](#)". Ce guide pratique a pour objectif d'aider les parents à réagir pour accompagner leurs enfants face à une potentielle addiction au tabac, autour de trois axes : la prévention, le dialogue et l'orientation vers des services spécialisés pour arrêter de fumer. [Télécharger le guide.](#)

Le CNCT et l'Unaf ont par ailleurs été alertés par des parents d'élèves et enseignants du retour de zones fumeurs organisées à l'intérieur de certains établissements scolaires. Une mesure illégale, en violation avec le code de la santé publique. Une situation inexplicable en contexte de pandémie : elle expose non seulement les enfants aux risques du tabagisme actif et passif mais de surcroît tout rassemblement, quel qu'il soit, favorise la transmission et dissémination du coronavirus et va à l'encontre des dispositions actuelles et des mesures barrières. Le CNCT et l'Unaf, soutenus par [l'Alliance contre le tabac](#), demandent aux pouvoirs publics concernés de rappeler l'application stricte de la mesure d'interdiction de fumer dans l'enceinte des établissements.

### La Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2021 marquée par la crise sanitaire, la cinquième branche et le Ségur de la santé

[La loi du 14 décembre 2020](#) de financement de la Sécurité sociale pour 2021 est marquée par le déficit abyssal de la Sécurité sociale provoqué par la crise sanitaire. Mais aussi par l'officialisation d'une future cinquième branche de la sécurité sociale dédiée à la prise en charge de l'autonomie, revoyant au passage les missions et le financement de la CNSA. [Lire l'article détaillant la LFSS 2021.](#)

## BUDGET 2021

### Projet de loi de finances 2021

Le PLF 2021 a été définitivement adopté par le Parlement le 17 décembre. Il est la traduction budgétaire de la première année du plan de relance<sup>1</sup>. Pour rappel, le plan de relance, c'est une enveloppe globale de 100 milliards d'euros jusqu'en 2022. Pour 2021, la mission "plan de relance" compte 22 milliards d'euros de crédits, dont trois milliards pour la rénovation énergétique des bâtiments. Le volet cohésion pour 2021 prévoit cinq milliards d'euros pour la "sauvegarde de l'emploi" (chômage partiel, formation) et quatre milliards à destination des "jeunes". On notera que les députés ont décidé de reconduire en 2021 (pour les recettes fiscales) le "filet de sécurité" qui protège les budgets des communes et intercommunalités les plus affectées par la crise. Le bloc communal préservera ainsi une partie de sa capacité d'autofinancement.

---

<sup>1</sup> Auparavant, deux lois de finances rectificatives ont ponctué le deuxième semestre de l'année 2020 : la "LFR 3" publiée fin juillet et ses 45 milliards d'euros de soutien aux secteurs les plus touchés par la crise ; puis la "LFR 4" venue renforcer encore les mesures de soutien.

## Budget européen

Le Conseil européen des 10 et 11 décembre 2020 a adopté le compromis sur le budget européen et le fonds pour la relance, ainsi qu'un mécanisme de protection de l'état de droit. L'Union dispose à présent d'un budget de 1 800 milliards d'euros pour les sept prochaines années (2021-2027), si l'on inclut à la fois le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) et la nouvelle facilité pour la reprise et la résilience. Plus de 50 % des fonds de l'UE soutiendront la relance et la numérisation en Europe. 30 % du budget de l'UE seront consacrés à la lutte contre le changement climatique. Le budget de l'Union doit être protégé, pour la première fois, contre les violations de l'état de droit.

## Brexit

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (pour une application provisoire anticipé avant vote du Parlement Européen), le Royaume-Uni quitte l'union douanière et le marché intérieur européen. L'" [accord de commerce et de coopération](#) ", agréé par Londres et Bruxelles le 24 décembre 2020, contient : un traité commercial, une coopération en matière de sécurité, de transport ou d'échange de données (soit près de 1500 pages en comptant les annexes).

Les Européens installés outre-Manche (3,7 millions dont beaucoup y vivent depuis plusieurs décennies) doivent s'enregistrer pour recevoir leur "settled status" (permis de résident permanent) et conserver leurs droits, mais ces démarches seront parfois compliquées pour certaines catégories d'expatriés. Les pêcheurs européens seront soumis à des quotas de pêche qui vont baisser au cours des cinq prochaines années.

Le Royaume-Uni quitte le pourtant très populaire programme d'échanges Erasmus et n'en est donc plus membre, même en tant que pays tiers comme le sont aujourd'hui la Norvège, la Serbie et la Turquie. Entre 2014 et 2020, environ 100 000 étudiants britanniques ont pu étudier un ou plusieurs semestres à l'étranger. En 33 ans de collaboration, le royaume britannique s'était imposé comme l'un des principaux pays d'accueil des étudiants européens au sein d'Erasmus. En 2018–2019, un peu plus de 4 000 Français sont partis au Royaume-Uni, ce qui en faisait "le troisième pays de destination, derrière l'Espagne et l'Irlande."<sup>2</sup>

## REPRÉSENTATIONS

### Conseil économique, social et environnemental

Les députés ont adopté définitivement la loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental. S'agissant d'une loi organique, le Conseil constitutionnel a été automatiquement saisi. Il dispose d'un délai d'un mois pour rendre sa décision. [Lire l'article détaillé de l'Unaf.](#)

**Les dernières publications du CESER Grand Est** (sessions des 23 novembre et 11 décembre 2020) : [Contribution au Schéma Régional Biomasse](#) ; [Situation en matière de développement durable 2020](#) ; [Des mobilités durables et équitables](#) ; [De l'intérêt d'un travail coopératif au service de l'évaluation des politiques publiques](#) ; [Droits culturels](#) ; [Orientations budgétaires 2021](#) ; [Formation professionnelle continue](#) ; [Sport pour tous.](#)

### Un nouveau président pour l'Uccas

Luc Carvounas a été élu le 11 décembre président de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Uccas) pour un mandat de six ans. Maire d'Alfortville et vice-président de la Métropole du Grand Paris, Luc Carvounas est également président de l'Association des Maires du Val-de-Marne et Secrétaire général de l'AMIF. Cadre territorial de profession, il a exercé les mandats de sénateur du Val-de-Marne de 2011 à 2017 puis de député (PS) de 2017 à 2020. Réélu Maire en mars 2020, il fédère 30 autres édiles franciliens de gauche durant la crise sanitaire autour d'une coordination "bouclier anti-covid" et publie avec eux un Livre blanc "[Construire la résilience territoriale pour anticiper les chocs à venir](#)", publié par la Fondation Jean Jaurès à l'été 2020.

---

<sup>2</sup> D'autres conséquences futures sont plus que jamais d'actualité. L'Ecosse reparle d'indépendance. Le Rocher de Gibraltar (enclave britannique) est exclu de l'accord conclu par Bruxelles et Londres le 24 décembre, ce qui est source de difficultés prévisibles....

## TERRITOIRES

### La nouvelle Collectivité européenne d'Alsace

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021 marque la naissance de la Collectivité européenne d'Alsace dont le siège provisoire est à Strasbourg (ordonnance gouvernementale du 28 octobre 2020). Elle résulte de la fusion du conseil départemental du Bas-Rhin et du conseil départemental du Haut-Rhin. L'Alsace retrouve ainsi une nouvelle existence institutionnelle. Une renaissance après la disparition du conseil régional d'Alsace au moment de la création des nouvelles grandes régions en 2015. La Collectivité européenne d'Alsace continue de faire partie de la région Grand Est. Cette réforme institutionnelle ne concerne pas non plus les administrations déconcentrées de l'Etat ; les départements subsistent, de même que les préfetures de Strasbourg et de Colmar. Par contre, les actuelles administrations des deux conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin vont fusionner pour ne plus former qu'une seule administration, composée de 6000 agents territoriaux. La dernière séance du conseil départemental du Bas-Rhin s'est tenue le 30 novembre 2020 à Strasbourg. La dernière séance du conseil départemental du Haut-Rhin s'est tenue le 11 décembre 2020 à Colmar. La nouvelle Collectivité européenne d'Alsace dispose d'une assemblée composée de 80 élus, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. 40 binômes composés d'un homme et d'une femme, issus des 23 cantons du Bas-Rhin et des 17 cantons du Haut-Rhin. Ils représentent 1,9 million d'habitants et composent le conseil départemental d'Alsace. Jusqu'aux prochaines élections départementales, qui devraient se tenir en juin 2021, ce sont les actuels conseillers départementaux qui siègent. Sept territoires de la CeA (Ouest-Alsace, Nord-Alsace, Eurométropole de Strasbourg, Centre Alsace, Région de Colmar, Agglomération de Mulhouse, Sud Alsace) devraient être instaurés avec chacun un ou une vice-président.e de territoire. La Collectivité européenne d'Alsace reprend les compétences des deux conseils départementaux (aide sociale, entretien et équipement des collèges, gestion de l'eau et de la voirie rurale, service d'incendie et de secours...). A ces compétences historiques viennent s'ajouter des compétences supplémentaires (compétence routière, coopération transfrontalière, tourisme et promotion du territoire...) inscrites dans la loi du 2 août 2019. La Collectivité européenne d'Alsace dispose pour 2021 d'un budget voisin de deux milliards d'euros. Son conseil a jusqu'au 31 mai 2021 pour adopter son premier budget primitif.

### L'Etat aussi se réorganise !

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) du Grand Est se transforme. Elle devient la Direction régionale et départementale de la cohésion sociale (DRDCS) du Grand Est, basée à Strasbourg, sous l'autorité de Mme la Préfète de région.<sup>3</sup>

En parallèle, est créée [par décret du 9 décembre 2020](#), une Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), basée à Nancy, placée sous l'autorité hiérarchique de M. le recteur de région académique et pour certaines missions sous l'autorité fonctionnelle de Mme la Préfète.<sup>4</sup> [Pour en savoir plus, cette information gouvernementale.](#)

---

<sup>3</sup> La DRDCS rassemblera les agents en charge des politiques sociales : la prévention et la lutte contre les exclusions, la protection des populations vulnérables, l'accès à l'hébergement de ces dernières, l'inclusion sociale des personnes handicapées, le volet social de la politique de la ville, la formation et la certification dans le domaine des professions sociale et paramédicales.

<sup>4</sup> Au sein des nouvelles DRAJES seront exercées les missions suivantes : l'accès à la pratique sportive pour tous, le sport de haut niveau et le sport professionnel, le développement maîtrisé des sports de nature, le développement de la médecine du sport, la prévention du dopage, le recensement et la programmation des équipements sportifs, l'appui au délégué territorial de l'Agence nationale du sport, l'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse, l'engagement des jeunes (service national universel, service civique), le développement de l'autonomie des jeunes (information des jeunes, mobilité internationale, soutien aux initiatives), la qualité éducative des loisirs collectifs des enfants et des jeunes, le soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire, le développement de la vie associative, la formation et la reconnaissance des bénévoles, la gestion du Fonds pour le développement de la vie associative, le contrôle et le suivi des formations



## PARENTALITÉ

### **BibliOdysée : des livres numériques pour les enfants atteints de troubles de la lecture**

Des livres adaptés pour les enfants "dys", c'est ce que développe la plateforme BibliOdysée, dédiée aux bibliothèques publiques. Elle va mettre une collection de livres numériques à disposition des enfants atteints de troubles de la lecture, a annoncé son promoteur, la start-up Mobidys. Déjà utilisés dans plus de 200 collèges en France grâce à la bibliothèque numérique SONDO, ces livres "augmentés" permettent de faciliter la lecture des enfants souffrant de troubles "dys" - ou troubles cognitifs spécifiques (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie...) - grâce à des outils visant à soulager l'effort cognitif de la lecture. [Lire l'article](#).

### **Un guide pratique pour les parents d'enfants "précoces"**

Fondatrice et directrice de l'école spécialisée *Talentiel* qui a ouvert ses portes il y a treize ans à Vauréal (Val-d'Oise), professeure des écoles, formatrice en parentalité positive et mère de deux enfants "précoces", Anne-Séverine Menjon a publié le livre, "Et si je rendais mon enfant heureux" aux éditions Studyparents. [Lire l'article](#).

### **Premiers pas**

L'Unaf a participé le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à la 1<sup>ère</sup> séance du cycle de séminaires "Premiers Pas" organisés par la Cnaf, France Stratégie et le HCFEA : "[Une action publique coordonnée favorable au développement et à l'épanouissement des jeunes enfants : enjeux et contours](#)"

### **Les jeux d'argent et vos enfants**

Parce que les jeux d'argent ne sont pas des jeux comme les autres, l'Autorité nationale des jeux a demandé à *Harris interactive* d'interroger des parents d'enfants âgés de 10 à 17 ans sur leurs pratiques et l'opinion qu'ils en ont. Si les parents sont très conscients des risques de cette activité pour les mineurs, en pratique, leurs comportements semblent moins alignés. 41% des parents déclarent avoir déjà proposé à leurs enfants de jouer ou de participer à un jeu d'argent, en moyenne à partir de leurs 11 ans. Le jeu d'argent est aujourd'hui souvent offert aux enfants pour leur faire plaisir, notamment pour Noël ou leur anniversaire. Dans ce contexte, l'ANJ et l'Unaf viennent de signer une convention de partenariat pour alerter sur les dangers des jeux d'argent pour les mineurs et accompagner les parents. [Lire l'article](#).

### **Gamification : l'apprentissage par le jeu**

En 2020, de nouvelles pratiques éducatives sont apparues, dessinant un possible avenir de l'enseignement. Élevés au rang d'outils pédagogiques, les contenus multimédia et la gamification pourraient bien devenir la norme en 2021. [Lire l'article](#).

### **Un fonds exceptionnel pour sauver les colonies de vacances**

Environ 1,2 million d'enfants partent chaque année en colonies de vacances, en dehors des périodes scolaires. Des dizaines de milliers de classes découvertes sont organisées par les établissements scolaires sur le temps scolaire. Les organismes mettant en place des séjours, majoritairement des associations, ont été impactés durement par la crise résultant de la Covid-19 : forte baisse de fréquentation, annulations de séjours... Afin d'aider les organisateurs de séjours à maintenir et relancer leur activité, le gouvernement met en place un fonds d'urgence, doté de 15 millions d'euros, à destination spécifiquement des organisateurs de séjours pour enfants et jeunes.

[Lire l'article](#). Pour connaître le détail de ce dispositif, ses modalités et le calendrier, consulter la [plaquette de présentation](#).

---

ainsi que la délivrance des diplômes dans les domaines de l'animation et du sport, l'observation statistique dans les champs de l'éducation populaire, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.



## BUDGET DES FAMILLES

### Eduquer financièrement les Français, une "stratégie nationale"

Le b.a.-ba d'un budget, les économies d'énergie, les moyens de paiement, l'épargne : ces dernières semaines, quelque 2 200 élèves de 4<sup>e</sup> de 26 collèges ont été sensibilisés aux questions d'argent. Dans le cadre de cette expérimentation initiée par la Banque de France (BDF), ils se verront remettre un passeport d'éducation financière, baptisé Educfi.

Dans le même temps ou presque, près de 4 000 internautes ont, depuis mi-septembre, suivi en intégralité l'un des quarante [Rendez-vous de l'épargne visant à exposer les rudiments de la chose](#), des webinaires tenus depuis les succursales de la même Banque de France.

Pour tout savoir, [consulter le portail Banque de France de l'Éducation économique, budgétaire et financière](#).

### Quand le "ruissellement" ne marche pas...

L'Institut Montaigne propose de verser (sous différentes formes) 30 milliards d'euros aux ménages les plus pauvres. Cette somme leur permettrait de faire face à la crise économique. "Le programme proposé est conçu en complémentarité de l'ensemble des mécanismes déjà mis en œuvre", précisent les auteurs de la [note de l'Institut](#). Avant d'ajouter : "Dans les circonstances inédites du moment, la meilleure relance que l'on puisse concevoir passe par une dépense accrue".

**91,2 millions d'euros** d'aides de l'État consacrés à la prévention et à la lutte contre la pauvreté dans le Grand Est. [Tout le détail est ici sur le site de la Préfecture de Région](#).



## LOGEMENT

### Union sociale pour l'habitat : un "Livre blanc" sur l'attribution des logements sociaux

[Le Livre blanc sur les attributions élaboré par l'Union sociale pour l'habitat](#) fait le constat que la réforme de la demande et des attributions des logements sociaux, initiée en 2013 par une grande concertation partenariale et traduite par plusieurs textes de loi (ALUR, Ville, LEC, ELAN) a permis des avancées sur de nombreux territoires, mais que les effets attendus ne sont pas pleinement au rendez-vous. [Lire l'article](#).

### Quels coups de pouce pour réduire vos factures énergétiques ?

En France, plusieurs coups de pouce existent pour les propriétaires qui souhaitent mieux isoler leur bien afin de réduire leur facture énergétique. La rénovation énergétique des logements constitue une condition capitale à la bonne transition écologique du pays. Mais dans la jungle des dispositifs existants, il est parfois difficile d'y voir clair, [le détail ici](#).



### Schéma régional biomasse

Une participation du public par voie électronique est organisée afin de recueillir ses observations et propositions sur le projet de schéma régional biomasse de la région Grand Est (*voir aussi en page 3 les travaux du CESER*). Cette participation du public aura lieu du 4 janvier au 5 février 2021. [Le dossier peut être consulté sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement](#) (DREAL) Grand Est.

## EN BREF

[L'actualité de l'Unaf](#) vue à la rencontre nationale du réseau le 3 décembre 2020.

### Petite enfance

Alors que le gouvernement a transmis aux acteurs associatifs et mutualistes du secteur, les différents éléments de sa réforme des politiques de la petite enfance, ces derniers ont exprimé, par la voie d'un [communiqué de presse](#) diffusé le 15 décembre, leurs inquiétudes quant à une possible dégradation de l'accueil.

### Service national universel

Après une année 2020, dans laquelle étaient théoriquement engagés 20 à 30 000 jeunes pour le Service National Universel (SNU), on sait que, crise sanitaire oblige, des "séjours de cohésion" ont été annulés en cascade. Pour autant, et malgré le flou de la situation en 2021, la secrétaire d'Etat a annoncé au Sénat un budget en forte progression : "plus de 31 millions d'euros supplémentaires par rapport à la loi de finances initiale 2020", soit 61 millions d'euros. Selon elle, l'enveloppe correspond à 2 400 euros pour chaque jeune engagé sur une durée d'un mois, et permettra de financer l'armée, les collectivités territoriales ou encore la SNCF. Le précédent budget "n'intégrait pas, selon elle, les coûts réels". Elle a fixé un objectif de 25 000 jeunes dans le dispositif du SNU "d'ici la fin de l'année 2021".

### Un numéro vert d'écoute et d'appui pour les télétravailleurs

Dans le contexte de la pandémie et de la généralisation du télétravail pour toutes les activités qui le permettent, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a mis en place une ligne téléphonique dédiée pour accompagner les salariés des TPE et PME qui se sentent particulièrement isolés ou vivent difficilement l'exercice de leur activité en télétravail. Le numéro vert, disponible au 0800 13 00 00, est un service téléphonique anonyme, gratuit et ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

### Un appui au commerce en ligne

Le gouvernement a lancé un plan de digitalisation du commerce à hauteur de 120 millions d'euros. La moitié de ce fonds permettra d'aider les collectivités à se doter de plateformes communales de commerce en ligne. L'autre moitié sera versée aux commerçants qui le souhaitent sous forme de "chèques numériques" d'un montant de 500 euros, pour les aider à s'équiper de solutions numériques. Une liste de solutions labellisées a été recensée sur le site [clique-mon-commerce.gouv.fr](http://clique-mon-commerce.gouv.fr).

### Inclusion numérique

On sait que 13 millions de Français sont en difficulté face au numérique. Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures en faveur de l'inclusion numérique, financées dans le cadre du Plan de relance. Entre le soutien des collectivités au recrutement de conseillers numériques et la mise à disposition d'outils pratiques pour aider à l'accompagnement des personnes. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé. Les CCAS et les maisons France Services sont particulièrement concernés. L'ambition affichée est de "former et d'accompagner les Français" et donc de faire du numérique une "politique publique à part entière". [Voir le site dédié](#). [Consulter l'AMI](#).

### Consultation citoyenne Personnes âgées

La crise sanitaire que nous traversons nous interroge sur la place des personnes âgées dans la société : Comment valoriser leurs savoirs ? Comment encourager leur participation ? Comment leur redonner un véritable rôle ? Ensemble, répondons à ces questions pour porter un autre regard sur la vieillesse et mobilisons-nous pour garantir un avenir plus respectueux de la citoyenneté et de la dignité de nos aînés. Proposez, votez, agissons ! L'Unaf relaie la consultation citoyenne pour améliorer la place des personnes âgées dans la société et vous invite à y participer [ici](#) ! (jusqu'au 9 février 2021). Lire également l'article : [À l'horizon 2030, 108.000 résidents de plus en Ehpad ?](#) et [l'étude de la DREES](#).

*Nous vous souhaitons une très belle année 2021 et prudemment nous dirons plus que jamais :*

***la santé d'abord !***